

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Commune d'Oullins  
Métropole de Lyon

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 20170629\_5 du 29 juin 2017**

Direction des Finances

---

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin , à 19 h 00.

Le Conseil municipal dûment convoqué le 23 juin 2017, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur François-Noël BUFFET, le Maire.

Le secrétaire de séance désigné est : Madame Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de conseillers municipaux présents : 28

Nombre de conseillers municipaux absents et représentés : 6

Nombre de conseillers municipaux absents : 1

### PRÉSENTS :

François-Noël BUFFET - Gilles LAVACHE - Clotilde POUZERGUE - Marianne CARIOU - Christian AMBARD - Louis PROTON - Christine CHALAND - Georges TRANCHARD - Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER - Anne PASTUREL - David GUILLEMAN - Adrienne DEGRANGE - Marcelle GIMENEZ - Hubert BLAIN - Françoise POCHON - Philippe SOUCHON - Sandrine GUILLEMIN - Sandrine HALLONET-VAISMAN - Bertrand SEGRETAIN - Frédéric HYVERNAT - Emilie CORTIER (FAILLANT) - Clément DELORME - Paul SACHOT - Joëlle SECHAUD - Jérémy FAVRE - Raphael PERRICHON - Damien BERTAUD - Bertrand MANTELET

### ABSENT(ES) REPRÉSENTÉ(ES) :

Danielle KESSLER pouvoir à Christine CHALAND  
Bruno GENTILINI pouvoir à Christian AMBARD  
Chantal TURCANO-DUROUSSET pouvoir à Marianne CARIOU  
Blandine BOUNIOL pouvoir à Sandrine HALLONET-VAISMAN  
Alain GODARD pouvoir à Damien BERTAUD  
Jérémy BLOT pouvoir à Jérémy FAVRE

### ABSENT(ES) :

Philippe LOCATELLI

### **Objet : Attribution de crédits non affectés**

---

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'examen du rapport :

A reçu un avis favorable en Commission Générale du 19/06/2017

Vu le rapport par lequel Madame l'Adjointe expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Lors de la présentation du budget primitif 2017, des enveloppes de subventions non affectées, qualifiées de « crédits non affectés » ont été votées.

Il convient aujourd'hui de procéder à l'attribution de ces crédits selon le tableau suivant :

<b>IMPUTATION CONCERNÉE</b>	<b>LIBELLE</b>
Fonction 213 Article 6574	Secteur Éducation – sorties pédagogiques

<b>ÉCOLES DESTINATAIRES</b>	<b>OBJET DE LA SUBVENTION</b>	<b>MONTANT</b>
École maternelle des Célestins	Séjour sans nuitée le 4 mai 2017 à Aveize la ferme de la Courtine <u>Activité</u> : découverte de la ferme – 73 élèves	<b>355,51 €</b>
École maternelle du Revoyet	Séjour sans nuitée le 16 mai 2017 à Chaponost <u>Activité</u> : visite d'une ferme pédagogique – 44 élèves	<b>214,28 €</b>
École maternelle de la Saulaie	Séjour sans nuitée le 29 mai et 12 juin 2017 à Hauterives palais idéal du facteur cheval <u>Activité</u> : visite du site pour une exploitation en arts visuels en classe – 90 élèves	<b>438,30 €</b>
École maternelle Jules Ferry	Séjour sans nuitée le 29 mai 2017 à Courzieux <u>Activité</u> : journée au parc – 146 élèves	<b>711,02 €</b>
École maternelle du Golf	Séjour sans nuitée le 01 juin 2017 à Villars les Dombes - <u>Activité</u> : visite du parc des oiseaux – 83 élèves	<b>404,21 €</b>
École maternelle Jean Macé	Séjour sans nuitée le 01 juin 2017 à Brindas <u>Activité</u> : visite du musée et atelier de fabrication de marionnettes – 56 élèves	<b>272,72 €</b>
École maternelle Jean Macé	Séjour sans nuitée le 15 juin 2017 à Brindas <u>Activité</u> : visite du musée et atelier de fabrication et manipulation des marionnettes – 87 élèves	<b>423,69 €</b>
École élémentaire du Golf	Séjour avec nuitées du 07 au 09 juin 2017 à Retournac (43) <u>Activité</u> : Séjour Robotique – 194 élèves	<b>1495,74 €</b>
École élémentaire Jules Ferry	Séjour sans nuitée les 22 et 23 mai 2017 sur une péniche <u>Activité</u> : classe péniche – 50 élèves	<b>385,50 €</b>
École élémentaire Jules Ferry	Séjour sans nuitée le 23 mai 2017 au musée des confluences <u>Activité</u> : visite du musée – 47 élèves.	<b>228,89 €</b>
École élémentaire Jules Ferry	Séjour sans nuitée le 01 juin 2017 au Parc de la Croix Laval <u>Activité</u> : course d'orientation – 52 élèves (classes de CP)	<b>253,24 €</b>

École élémentaire Jules Ferry	Séjour sans nuitée le 01 juin 2017 au Parc de la Croix Laval <u>Activité</u> : course d'orientation – 8 élèves (classe ULIS)	<b>38,96 €</b>
École élémentaire Jules Ferry	Séjour sans nuitée le 05 juin 2017 à Paris <u>Activité</u> : visite de Paris – 43 élèves	<b>209,41 €</b>
École élémentaire Jules Ferry	Séjour sans nuitée le 8 juin 2017 à Versailles <u>Activité</u> : visite du Château – 48 élèves	<b>233,76 €</b>
École élémentaire Jean Macé	Séjour sans nuitée le 30 mai 2017 à Pérouges (01) <u>Activité</u> : visite +atelier fabrication de papier enluminure – 139 élèves	<b>676,93 €</b>
École élémentaire Jean Macé	Séjour sans nuitée le 22 juin 2017 à Saint Genis Laval <u>Activité</u> : ateliers à l'observatoire – 26 élèves (classes de CE2/CM1)	<b>126,62 €</b>
École élémentaire Jean Macé	Séjour sans nuitée le 22 juin 2017 à Saint Genis Laval <u>Activité</u> : animation scientifique et visite des instruments – 26 élèves (1ère classe de CM1/CM2)	<b>126,62 €</b>
École élémentaire Jean Macé	Séjour sans nuitée le 22 juin 2017 à Saint Genis Laval <u>Activité</u> : animation autour des phases de la lune – 28 élèves (classe de CM2)	<b>136,36 €</b>
École élémentaire Jean Macé	Séjour sans nuitée le 22 juin 2017 à Saint Genis Laval <u>Activité</u> : visite et exposition d'œuvres d'art contemporain et ateliers sur le système solaire – 27 élèves (2ème classe de CM1/CM2)	<b>131,49 €</b>
École élémentaire Marie Curie	Séjour avec nuitées du 02 mai au 04 mai 2017 à Réaumont puis du 15 mai au 18 mai 2017 à Verrières-en -Forez <u>Activité</u> : équitation et classe découverte sur la biodiversité, photographie et volcanisme – 283 élèves	<b>2 181,93 €</b>
École élémentaire Glacière	Séjour avec nuitées du 21 au 24 mars 2017 à St Nectaire <u>Activité</u> : classe verte pour un projet culturel – 213 élèves	<b>1 642,23 €</b>
École élémentaire Saulaie	Séjour sans nuitée le 24 mai 2017 à Confluences <u>Activité</u> : visite guidée du musée – 66 élèves	<b>321,42 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 008,83 €</b>

<b>IMPUTATION CONCERNÉE</b>	<b>LIBELLE</b>
Fonction 213 Article 6574	Secteur Éducation – Crédits APA (Actions Pédagogiques Annuelles)

<b>ASSOCIATION DESTINATAIRE</b>	<b>OBJET DE LA SUBVENTION</b>	<b>MONTANT</b>
École Ampère	Manipuler pour apprendre Sonorisation de contes ou d'album Ampère en chœur, une école qui chante Printemps des poètes : poésie insolite à l'école - Projet nature Yzeron	<b>1 575 €</b>
École Jean Fontaine	Jean de la Fontaine se pare de fleurs Jean de la Fontaine participe à des activités sportives Il était une fois	<b>1 925 €</b>
École Marie Curie	Vélos en maternelle Littérature Apprentissage langues étrangères BCD : achat d'albums en maternelle	<b>2 100 €</b>
École Jean Macé	Le temps passé Parler avec les marionnettes Apprendre à porter secours	<b>1 925 €</b>
École Les Célestins	Découverte des animaux de la ferme Contes et albums autour des animaux de la ferme	<b>525 €</b>
École Jules Ferry	Des jeux mathématiques pour apprendre Thèque Promenons-nous dans les livres Jardinage au fil des saisons	<b>2 100 €</b>
École Glacière	Visite du Sénat Boîte aux trésors Représentation théâtrale Chevaliers et châteaux forts Jardinage	<b>1 575 €</b>
École Golf maternelle	Musique	<b>525 €</b>
École Golf élémentaire	Prix des incorruptibles Tous au jardin Apprendre à porter secours	<b>1 000 €</b>
École Le Revoyet	Batucada	<b>350 €</b>
École La Saulaie	Aquarium Construire son palais Jeux cycle1 et 2 Musée des Confluences	<b>1 115 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>14 715 €</b>

<b>IMPUTATION CONCERNÉE</b>	<b>LIBELLE</b>
Fonction 33 Article 6574	Secteur Culturel

<b>ASSOCIATION DESTINATAIRE</b>	<b>OBJET DE LA SUBVENTION</b>	<b>MONTANT</b>
L'association « Chœur prélude »	Participation de la Commune aux 40 ans de l'association pour le concert du 24 juin 2017 dans la chapelle du lycée St Thomas d'Aquin.	<b>250,00 €</b>
Association « Jazz à cours et à jardins »	Participation de la Commune à l'organisation du festival « Jazz à cours et à jardins » à Oullins : -Amphithéâtre de la Maison des enfants du Petit Revoyet – Vendredi 2 juin de 18h30 à 20h30 MICHEL FERNANDEZ QUARTET et JULIA KADEL TRIO - Jardin de la Cité Jacquard – Dimanche 4 juin de 14h30 à 16h30 TEEN A JAZZ et HUMANO A MANO	<b>400,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>650,00 €</b>

<b>IMPUTATION CONCERNÉE</b>	<b>LIBELLE</b>
Fonction 415 Article 6574	Secteur sport – soutien aux clubs

<b>ASSOCIATION DESTINATAIRE</b>	<b>OBJET DE LA SUBVENTION</b>	<b>MONTANT</b>
C.I.S.A.G.	Aide à la participation de 12 trampolinistes au championnat de France par équipe de trampoline des 17 et 18 novembre 2016 à La Seyne sur Mer (83)	244,00 €
BACO Badminton Club d'Oullins	Aide à la participation de 9 badistes au championnat de France Senior de badminton du 2 au 5 février 2017 à Amiens (80).	240,00 €
BACO Badminton Club d'Oullins	Aide à l'organisation du Grand Prix de la Ville d'Oullins du 1 <sup>er</sup> au 2 avril 2017	800,00 €
BACO Badminton Club d'Oullins	Aide à la participation de 12 badistes au championnat de France Jeunes de badminton du 25 au 28 mai 2017 à Dreux (28)	334,00 €
E.C.O. Echecs Club d'Oullins	Aide à la participation de 12 joueurs au championnat de France d'Échecs Jeunes du 16 au 23 avril 2017 à Belfort (90)	232,00 €

B.C.O. Boxing Club d'Oullins	Aide à la participation de 2 boxeurs au championnat de France de boxe éducative du 7 au 9 avril 2017 et du 21 au 23 avril 2017 à La Pommeraie (49)	300,00 €
P.L.O. Patronage Laïque Oullins	Section « GRS ». Aide à la participation d'une gymnaste à la finale nationale UFOLEP « Individuelle » de GRS des 28 et 29 janvier 2017 à Massy (91)	100,00 €
P.L.O. Patronage Laïque Oullins	Section « Twirling Bâton ». Aide à l'organisation du « Grand Prix de la Ville d'Oullins » du 7 mai 2017	550,00 €
P.L.O. Patronage Laïque Oullins	Section « Trampoline ». Aide à la participation de 8 trampolinistes à la finale du championnat de France UFOLEP « moins de 11 ans » de trampoline des 20 et 21 mai 2017 à Les Châtres (36)	260,00 €
P.L.O. Patronage Laïque Oullins	Section « Trampoline ». Aide à la participation de 18 trampolinistes à la finale du championnat de France de trampoline des 10 et 11 juin 2017 à Châteauroux (36)	432,00 €
OULLINS TRIATHLON	Aide à l'organisation des festivités liées au 20 <sup>ème</sup> anniversaire du club	250,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 742,00 €</b>

<b>IMPUTATION CONCERNÉE</b>	<b>LIBELLE</b>
Fonction 421 Article 6574	Dispositif Ville, Vie, Vacances

<b>ASSOCIATION DESTINATAIRE</b>	<b>OBJET DE LA SUBVENTION</b>	<b>MONTANT</b>
ACSO	Sorties sportives (Vacances de Toussaint 2016)	690,00 €
ACSO	Sorties sportives (Vacances de printemps 2017)	800,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 490,00 €</b>

<b>IMPUTATION CONCERNÉE</b>	<b>LIBELLE</b>
Fonction 422 Article 6574	Projet Fonds d'Initiatives Locales

<b>ASSOCIATION DESTINATAIRE</b>	<b>OBJET DE LA SUBVENTION</b>	<b>MONTANT</b>
FCPE La Saulaie	Soutien à la mise en œuvre de la fête de l'école	260,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>260,00 €</b>

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité :

Contre :

Alain GODARD - Damien BERTAUD

**APPROUVE** l'affectation des crédits réservés telle que détaillée ci-dessus pour un montant total de 31 865,83 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions concernées.

**PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget 2017, au chapitre 65.

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par :  
Transmission en préfecture le :    /    /  
Affichage :  
du        /        /    au        /        /  
  
Le Maire,  
François-Noël BUFFET

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ À OULLINS**  
**L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin**  
**Pour extrait certifié conforme,**  
**Le Maire,**  
**François-Noël BUFFET**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).*